

AVIS PUBLIC

Dérogation Mineure

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 364 rue Saint-Joseph, à la salle La Chapelle, le 7 juillet 2025 à 19h00, à Laurier-Station. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande formulée pour le lot 6 292 543, localisé sur la rue Nault

La demande a pour but de permettre une dérogation au règlement de zonage 02-17 actuellement en vigueur, afin de construire un immeuble multifamilial avec une marge de recul à 6.42 mètres au lieu de 9.0 mètres

Donné à Laurier-Station, ce 20^e jour de juin 2025



Stéphane Dion
Directeur général, greffier-trésorier